

Image not found or type unknown



Frais de succession neveu

Par **sugiton**, le **12/01/2014** à **23:24**

Bonjour,

Je suis le seul héritier de mon oncle décédé en août 2013 sur testament olographe enregistré chez son notaire. Celui-ci me demande des frais considérables. Comment sont calculés ces frais (pv dépôt testament, notoriété, inventaire, attestation, déclaration cession, envoi en possession) de plus il me demande des frais d'avocat de 700€. Un avocat est-il obligatoire lors de la signature si je suis le seul héritier ?

Merci pour vos réponses